

**FICHE D'INSCRIPTION AUX STUDIOS DE REPETITION DE MUSIQUE A LA MJC/CS - Saison 2021/2022**

Réinscriptions du 9 au 16 juillet, puis du 24 août au 3 septembre 2021

Nouvelles inscriptions à partir du 4 septembre 2021

Répétitions à compter du 13 septembre 2021, lorsque tous les membres du groupe sont inscrits

L'Usine à Chapeaux est une Association loi 1901 qui vit et se développe pour et avec ses adhérents. Maison des Jeunes et de la Culture de Rambouillet, agréée Centre Social, son projet associatif s'organise autour d'actions culturelles et d'initiatives sociales pour tous, avec une attention particulière en direction de la Jeunesse.

**IDENTITÉ DE LA PERSONNE SIGNATAIRE (adhérent ou tuteur légal pour les moins de 16 ans)**

M/Mme : ..... Prénom : ..... Tel : .....  
 Adresse : ..... Portable : .....  
 Code Postal : ..... Ville : .....  
 E-mail : ..... Profession : .....

Personne utilisant le studio : Nom : ..... Prénom : .....  
 Date de Naissance : ..... Portable : .....

Nom du groupe : ..... Votre instrument au sein du groupe : .....  
 Nombre de musiciens : ..... Créneau de la saison 2020/2021 : .....  
 Nom du référent du groupe : .....

Pour 2021/2022, je choisis le créneau :  Petit studio, jour/heure : .....  
 Grand studio, jour/heure : .....

**COMPOSITION FAMILIALE**

Nombre de parents au foyer : ..... Nombre d'enfants à charge : ..... dont en garde alternée : .....

**CAUTION**

Petit studio : je verse un chèque de caution de 250€  Grand studio : je verse un chèque de 400€  
 La caution sera payée par un autre membre du groupe – précisez son nom : .....

**ADHÉSION obligatoire (à régler séparément de la cotisation)**

Règlement à effectuer en espèces, par carte bancaire ou chèque bancaire, à l'ordre de la MJC de Rambouillet (déposé en banque dès réception).

Attention : le choix de l'adhésion est définitif. L'adhésion famille est avantageuse à partir de 3 personnes dans le même foyer.

Adhésion individuelle 14 €  Adhésion foyer 1 € (15-25 ans)  
 Adhésion famille 37 €  Adhésion association 65 €

Adhésion déjà réglée pour une activité 2021/2022 : .....

**COTISATION ANNUELLE avant réduction :**

Petit Studio  103€ Grand Studio  150€

**RÉDUCTIONS**

**Réduction QF** : joindre une copie de votre dernier avis d'imposition.

**Nombre de parts (NP)** : Parent isolé/personne seule = 1,5 part ; Couple (avec/sans enfants) = 2 parts ; Enfants en garde à temps plein = 1 part ; Enfants en garde alternée = 0,5 part. **Dans tous les cas de figure, le nombre de parts est limité à 7 par famille.**

Revenu Brut Global	Nb de pers/foyer	dont enfant(s)	Quotient Familial	taux QF
(R) = ..... €	(NP) =		(R/NP) = .....	<input type="checkbox"/> pas de QF <input type="checkbox"/> 15% <input type="checkbox"/> 30% <input type="checkbox"/> 45%

**Barème :**

- Pas de réduction si Quotient Familial annuel supérieur à 9520 €. - 30 % si Quotient Familial compris entre 5621€ et 7630€ inclus.  
 - 15 % si Quotient Familial compris entre 7631€ et 9519 € inclus. - 45 % si Quotient Familial inférieur ou égal à 5620€.

### Autres réductions :

Je bénéficie d'une réduction de 15% à partir de la 2<sup>ème</sup> activité pour la saison 2021/2022 (sur l'activité la moins chère et dans le même foyer fiscal). Activité : ..... Nom et Prénom de l'adhérent : .....

Je bénéficie d'une réduction (non cumulable avec la réduction "2<sup>ème</sup> activité") au titre de :

- Administrateur, animateur bénévole, personne investie dans la structure, AJC ! 15 % ou 30 %
- Membre de la famille des personnes ci-dessus 15 %
- Personnel Mairie de Rambouillet (joindre un justificatif) 15 %
- Atelier complémentaire (à partir de la 2<sup>ème</sup> inscription aux studios, sur la moins chère) 30 %

**Soit un total de .....€ pour ma cotisation 2021/2022**

J'utilise mon avoir de ..... €.  Je fais don de mon avoir de .....€ à l'association L'Usine à Chapeaux

**Règlement à effectuer en espèces, par carte bancaire ou chèque(s) bancaire(s), à l'ordre de la MJC de Rambouillet** (indiquer les mois de dépôt au verso des chèques).

Un seul chèque qui sera déposé début octobre 2021 sauf indication contraire.

.....chèques (7 maxi) à déposer de début octobre 2021 à ..... (Début avril 2022 maxi).

### PARTICIPATION À LA VIE DE L'ASSOCIATION

Adhérent(e), vous participez à la vie de votre Association. Invité(e) chaque année à l'Assemblée Générale, vous pouvez aussi vous présenter au Conseil d'Administration, faire partie de Conseils Intermédiaires (ateliers, musiciens, skate,...) ou encore mettre vos compétences au service de l'Association.

Domaines où vous souhaiteriez être bénévole :

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Ludothèque                               | <input type="checkbox"/> Soutien à l'encadrement des ateliers enfants (arts plastiques, poterie...)   |
| <input type="checkbox"/> Ateliers de français / Entraide scolaire | <input type="checkbox"/> Écrivain public  |
| <input type="checkbox"/> Aide à l'organisation de concerts        | <input type="checkbox"/> Aide à l'organisation de manifestations ponctuelles<br>(Fête de la Musique, Fête de la MJC/CS, spectacles ateliers...) |

Compétences particulières (bricolage, informatique...) : .....

### EXTRAITS DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA MJC/CS

Merci de cocher la mention vous correspondant :

Réinscription aux studios de répétition

En qualité d'ancien(ne) adhérent(e) des studios, vous ne bénéficiez **pas de séance d'essai** ; toute réinscription sera donc définitive et n'ouvrira pas droit à remboursement sauf cas explicitement prévu au règlement intérieur.

Nouvelle inscription aux studios de répétition

Pour toute nouvelle inscription d'un groupe ou d'un musicien, les adhérents disposent d'une période d'essai (deux semaines de répétition consécutives à l'inscription du groupe). Au terme de cette période d'essai, le paiement sera restitué sur simple demande de l'adhérent cessant l'activité ; la demande doit être faite immédiatement, dès la fin de la période d'essai ; l'adhésion reste acquise à l'association.

Toute cotisation d'activité perçue par l'Association ne pourra être remboursée en raison d'absences du participant, sauf cas prévus au règlement intérieur : déménagement qui éloigne l'adhérent de plus de 20 km de son domicile antérieur, longue maladie ou accident, justifiés par un certificat médical et entraînant un arrêt définitif de l'activité pour la saison.

Le remboursement sera établi au prorata temporis, **à partir de la date de dépôt du dossier complet.**

Il sera retenu 15 € pour frais de gestion de dossier. Dans tous les cas, l'adhésion reste due à l'association.

**Le changement de votre emploi du temps n'est pas un motif recevable de demande de remboursement.**

**Je soussigné(e).....certifie avoir pris connaissance du Règlement Intérieur de la MJC/CS** (affiché et disponible à l'accueil du pôle Ateliers ou en ligne sur notre site internet) et en particulier, des modalités de remboursement ci-dessus. J'ai également été informé(e) que la MJC/CS a souscrit un contrat d'assurance MAIF-Collectivités (n°1551926A) et de la possibilité de souscrire un contrat complémentaire individuel accident pour les activités physiques.

J'autorise l'Usine à Chapeaux à me photographier ou me filmer dans le cadre des différents événements ou activités qu'elle organise. J'accepte l'utilisation et l'exploitation non commerciale de mon image dans le cadre de la promotion de l'Usine à Chapeaux, notamment sur son site Internet, ainsi que sa reproduction sur quelque support que ce soit (papier, support analogique ou support numérique) actuel ou futur.

J'accepte de recevoir des informations, newsletters, de la part de l'Usine à Chapeaux.

**Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique, par l'Usine à Chapeaux, destiné exclusivement à la gestion interne de nos activités. Elles sont conservées pendant 5 ans et sont uniquement destinées aux responsables de l'Usine à Chapeaux.**

**Conformément à la loi « informatique » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent en vous adressant directement à l'accueil du pôle ateliers.**

Date de l'inscription : ...../...../ 202.

Signature :